

## Conditions générales de vente

### 1 Champ d'application et conclusion du contrat

- 1.1 Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») régissent les relations entre SKY SimuPro (ci-après « le prestataire de services ») et une personne physique ou morale (ci-après « client » ou « organisateur »).
- 1.2 Le client est responsable de s'enquérir des modalités utiles communiquées dans le cadre de la réservation. Il reconnaît que celles-ci correspondent aux critères personnels requis pour participer à une séance de simulation automobile.
- 1.3 La réservation d'une séance se fait uniquement via l'outil de réservation en ligne ou par téléphone. Le contrat qui en découle est conclu après l'acceptation par le prestataire de services. Elle est confirmée par e-mail et le statut de la réservation est visible sur le profil personnel du client.
- 1.4 Le client est tenu d'examiner que la confirmation corrobore avec les indications données lors de la réservation. Toute différence doit immédiatement être communiquée par le client au prestataire de services.
- 1.5 Concernant la partie événementielle, que ce soit dans nos locaux à Cortaillod ou pour un événement hors de ceux-ci, toute demande doit être adressée par e-mail au prestataire de services et fera l'objet d'une offre qui devra être acceptée par l'organisateur.

### 2 Prestations, modifications des prestations, prix, paiement

- 2.1 Les obligations du prestataire de services, s'agissant des séances usuelles, sont engagées envers le client uniquement en ce qui concerne la description, les informations et les prix découlant de la confirmation reçue par le client au moment de la réservation.
- 2.2 Les obligations du prestataire de services, s'agissant des bons cadeaux, sont engagées envers le client uniquement en ce qui concerne les informations, les prix et les délais valables découlant de la confirmation reçue par le client au moment de la commande.
- 2.3 Tous les prix affichés s'entendent en francs suisses, hors promotion, TVA comprise.
- 2.4 Toutes les prestations découlant d'un contrat événementiel sont engagées par le prestataire de services uniquement après signature du contrat par l'organisateur.
- 2.5 Le paiement des séances s'effectue soit en ligne par carte de crédit lors de la réservation en ligne, soit à son arrivée chez le prestataire de services par carte de crédit, Twint ou en espèces.
- 2.6 Le paiement d'un bon cadeau s'effectue en ligne par carte de crédit lors de son achat en ligne. Un bon cadeau n'est pas remboursable. Les bons cadeaux peuvent être cumulable.
- 2.7 Les conditions de paiement des prestations fournies dans le cadre d'un contrat événementiel sont exclusivement convenues dans un tel contrat.

### 3 Annulation, modification de réservation par le client

- 3.1 Le client peut annuler gratuitement la séance qu'il a réservée, depuis son profil personnel, jusqu'à 24 heures avant le début de celle-ci. La date de réception de l'annulation fait foi pour la prise en compte des frais d'annulation :
- 3.2 Toute annulation inférieure à 24 heures entraîne une facturation à 50 %.**
- 3.3 Les séances réservées ne peuvent pas faire l'objet d'une modification. Si le client souhaite y apporter une modification, il est obligé de procéder à son annulation au préalable avant de conclure une nouvelle réservation. Le prestataire de services facturera les frais indiqués selon conditions indiquées précédemment sauf en cas de nouvelle réservation.
- 3.4 Des conditions d'annulation spécifiques sont convenues lors de la conclusion d'un contrat événementiel et s'appliquent expressément.

#### **4 Annulation, modification de réservation par le prestataire de services**

- 4.1 Le prestataire de services se réserve le droit d'annuler, après sa conclusion, le contrat pour des raisons imprévisibles et indépendantes de sa volonté relevant d'un cas de force majeure (défaillances hardware et software, dégâts dans les locaux). Le prestataire de service s'engage à informer au plus vite le client et aucun frais ne sera facturé.
- 4.2 Le prestataire de services se réserve le droit d'annuler une séance en cours pour les mêmes raisons indiquées sous chiffre 4.1. Même si le client a bénéficié de prestations de la part du prestataire de services, la séance lui sera remboursée ou une nouvelle réservation sera effectuée.
- 4.3 Le prestataire de services se réserve le droit d'annuler, de manière immédiate et justifiée, une séance en cours si, en raison d'un comportement inapproprié et contraire aux bonnes mœurs, le client en perturbe son bon déroulement malgré un avertissement. Dans ce cas, le client ne pourra faire valoir aucun remboursement.
- 4.4 Le prestataire de services se réserve le droit d'annuler une séance à toute personne inapte ou qui se présenterait sous l'influence de l'alcool, de stupéfiants. Aucun remboursement ne pourra être exigé de la part du client.
- 4.5 Le client ne peut prétendre à aucun autre dédommagement que ceux mentionnés dans les articles ci-dessus en cas d'annulation par le prestataire de services.

#### **5 Responsabilité**

- 5.1 Le prestataire de services peut être tenu pour responsable uniquement des incidents qui surviennent dans ses locaux et qui lui sont directement imputables. Toutes revendications sont à signaler au prestataire de services, par le client, dans un délai de 7 jours et par courrier recommandé. Toutefois, la garantie des revendications est limitée aux prestations de l'assurance RC du prestataire de services.
- 5.2 Le centre décline toute responsabilité en cas de vols perpétrés dans ses locaux.

#### **6 Dispositions finales**

- 6.1 Le prestataire de services se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV et les autres dispositions contractuelles. Si le client continue à utiliser les services proposés par le prestataire de services après l'entrée en vigueur des nouvelles CGV, ces dernières sont considérées comme acceptées.
- 6.2 La relation contractuelle entre le client et le prestataire de services est exclusivement régie par le droit suisse.
- 6.3 En cas de litige qui pourrait survenir entre le prestataire de service et le client dans le cadre de l'interprétation ou de l'exécution du contrat et/ou des présentes CGV, celui-ci sera réglé par le Tribunal du siège du prestataire de services.